

**DELIBERATION n° 23-2020****En date du 24 juin 2020****Portant sur le Vote du Budget Principal  
2020**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni à la Mairie le 24 juin 2020 à 20h selon convocation en date du 19 juin 2020, sous la présidence du Maire, Monsieur Joël GARESTIER, Monsieur Bernard GLANDUS étant secrétaire de séance.

**Sont présents :** M. GARESTIER Joël, Maire,  
M. HENRY Philippe, Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle, M. VERGER Manuel, Mme CARRILLO Martine,  
M. GARCIA Jean-Luc, Adjoints.

M. GLANDUS Bernard, Mme CHABROUX VICENTE Patricia, MM. SIMON Patrick, GIRARD Stéphane, PEAUDECERF Sébastien, Mmes TOUCAS Hélène, DESMOULIN Christelle, COUTY Isabelle, BASSALER Virginie, MM. Jean-Philippe NANEIX, Brice APPERT, Mmes Emilie TALLET, Océane MICAUD, M. André GAILLARD, Mme Claude THIBAUT GUILLON, M. Victor GRANDJACQUOT, Conseillers Municipaux.

**Excusée :** Mme Régine DE PAIVA, adjointe. Son pouvoir est donné à Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT

**Pouvoirs :**

Mme Hélène TOUCAS reçoit le pouvoir de Mr Manuel VERGER, parti à 20h30.

Mme Emilie TALLET reçoit le pouvoir de Mr Brice APPERT, parti à 21h00.

Suite à la mise en place du Budget Principal, il sera équilibré comme suit :

- **En section de Fonctionnement : à hauteur de 2 363 391.05 €**
- **En section d'Investissement : à hauteur de 949 946.33 €.**
  - Vu la fiche de notations des dotations forfaitaires de l'Etat,
  - Vu la notification des bases fiscales,
  - Vu les données synthétiques présentées par Monsieur le Maire,
  - Vu la présentation du Budget primitif à l'ensemble du Conseil Municipal,

**Mr le Maire propose de soumettre au vote le Budget par section.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, adopte la Section Fonctionnement du Budget Primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en en recettes comme suit :**

**Section de Fonctionnement**

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	20
Votes pour	20
Vote contre	
Abstentions	
ne participe pas au vote	3

<b>PRESENTATION PAR CHAPITRES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Charges à caractère général	621 100.00	
Charges de personnel	1 039 900.00	
Autres charges de gestion courante	159 100.00	
Atténuation de produits	3 100.00	
Charges financières	15 600.00	
Charges exceptionnelles	11 500.00	
Virement à la section d'investissement	501 341.23	
Opération d'ordre de transfert entre sections	11 749.82	

Produits des services du domaine		359 950.00
Impôts et taxes		1 174 000.00
Dotations Subventions et Participations		258 600.00
Autres produits de gestion courante		11 000.00
Atténuation de charges		20 000.00
Produits financiers		50.00
Opération d'ordre de transfert entre sections		10 000.00
Produits exceptionnels		30 000.00
Résultat reporté 002 RF		499 791.05
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 363 391.05</b>	<b>2 363 391.05</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, adopte la Section d'Investissement du Budget Primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et en en recettes comme suit :

### Section d'Investissement

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	20
Votes pour	20
Vote contre	
Abstentions	
ne participe pas au vote	3

PRESENTATION PAR CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
Total des dépenses d'équipement	625 750.00	
Total des dépenses financières	90 500.05	
Opérations d'ordre de transfert entre section 040	10 000.00	
Opérations patrimoniales 041		
Montant des Restes à Réaliser en Dépenses	56 343.82	
Résultat reporté 001	167 352.46	
Total des recettes d'équipement		155 659.00
Total des recettes financières		180 410.95
Virement de la section de fonctionnement		501 341.23
Opération d'ordre de transfert entre sections		11 749.82
Opérations patrimoniales 041		
Montant des Restes à Réaliser en Recettes		100 785.33
Résultat Reporté 001 RI		
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES</b>	<b>949 946.33</b>	<b>949 946.33</b>

Fait à Saint-Just-le-Martel

Le 24 juin 2020.

Le Maire,

Joël GARESTIER



Transmis au représentant de l'Etat le : 6 Juillet 2020

Publié le : 6 Juillet 2020

